

Vidéoprotection :

37 caméras sont désormais en place

La municipalité élargit le dispositif de vidéosurveillance en vigueur dans la commune. La commune sera bientôt équipée d'un ensemble de trente-sept caméras couvrant dix-huit secteurs. Le chantier doit s'achever à la fin du mois d'avril.

Le Républicain Lorrain - 26 févr. 2025 à 19:15 - Temps de lecture : 2 min

|



Dominique Carré, adjoint à la sécurité, et M. Sutéra, chef de la police municipale, suivent les travaux en cours.

Dans son action pour la lutte contre la délinquance, ainsi que toutes les formes d'atteintes aux personnes et aux biens, la commune de Guénange a engagé depuis 2023, un programme pluriannuel d'investissement portant sur l'installation de nouvelles caméras utilisant de nouvelles technologies reliées en fibre optique, ainsi que le remplacement de caméras vieillissantes.

D'importants travaux de génie civil ont été réalisés en différents points de la commune et arrivent à une phase finale, dont la mise en service des installations est prévue à la fin du mois d'avril.

Sur la place Saint-Benoît, deux nouvelles caméras multidirectionnelles à quatre objectifs viendront permettre la surveillance des axes routiers et de ce lieu de rassemblement public et de commerces. Tandis que six autres caméras dont trois à lecture de plaques viendront équiper trois autres sites et finaliser le dispositif de surveillance des entrées et sorties de ville.

Ce programme d'extension de plus de 190 000 euros, a pour objectif d'étendre le dispositif et d'enfin couvrir l'ensemble des entrées de ville, répondre aux incivilités et faits de délinquances identifiées, sur la commune et aux abords des établissements publics.

Les éléments ainsi enregistrés permettront aux forces de l'ordre, en particulier de la police municipale qui disposera des écrans de visualisation, d'identifier les déplacements sur la voie publique, les auteurs d'infractions, les moyens employés, les aides fournies et ainsi apporter des éléments probants pour la poursuite des auteurs.

Dix-huit secteurs

La Ville de Guénange vient ainsi renforcer un dispositif comptant désormais trente-sept caméras de vidéosurveillance couvrant dix-huit secteurs de la commune.

190 000

Le programme d'extension de la vidéosurveillance a nécessité un investissement financier de plus de 190 000 €.